



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FATEL – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 20 mars 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité

FATEL Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 2 000 euros Siège social : 12 Créheren, 22170 PLOUVARA Siège de liquidation : 12 Créheren 22170 PLOUVARA 535 406 797 RCS ST BRIEUC Aux termes d'une décision en date du 13 MARS 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Elisabeth LALU, demeurant PLOUVARA 22170 12 CREHEREN, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12 Créheren 22170 12 Créheren. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe tribunal de commerce de ST BRIEUC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)